

**Compte rendu synthétique de la réunion du Bureau du
Syndicat mixte de gestion Parc naturel régional du Verdon
du 23 février 2016 à Moustiers Sainte Marie**



Membres présents : Bernard CLAP : Trigance ; Annick BATTESTI : La Bastide ; Paul CORBIER : St Julien du Verdon, Christiane PHILIBERT-BREZUN : Vinon sur Verdon ; Hervé PHILIBERT : Ginasservis ; Antoine FAURE : Aups ; Delphine BAGARRY : Conseil départemental 04 ; Magali STURMA CHAUVEAU : Rougon ; Jean-Paul GOLE : Castellane ; Jean-Pierre BAUX : Gréoux les bains ; Eliane BARREILLE et Jean BACCI : Conseil régional

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du Bureau du 17 décembre 2015 à Moustiers Ste Marie

2. Election d'un vice-Président

Seule Mme Eliane BARREILLE est candidate ; elle est élue 1^{ère} vice-Présidente à l'unanimité.

3. Diffusion du Clip du Parc lors de la projection de Verdon secret (3D)

Ce clip diffusé en séance, sera projeté en amont du film Verdon secret (900 fois/ an à Gréoux les bains). Il est destiné à sensibiliser le public sur la beauté et la fragilité du site et le besoin de se mobiliser pour le préserver. Il introduira aussi l'idée de la mobilisation autour du fonds de dotation « 1 % pour le Verdon » pour lequel un COPIL va être mis en place pour caler son fonctionnement.

4. Sélection de la commune d'accueil de la Fête du Parc 2016

Les membres du Bureau à l'unanimité ont validé la candidature de la commune de Trigance pour l'organisation de la fête du Parc 2016. (Une seule candidature)

5. Sélection de la commune d'accueil pour les Inventaires citoyens de la biodiversité 2016

Les membres du Bureau à l'unanimité ont validé la candidature de la commune de Blieux pour les inventaires citoyens de la biodiversité 2016. (Une seule candidature)

6. Convention de partenariat relative à la réalisation d'une étude de préfiguration pour la mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique de l'habitat (PREH)

Les membres du Bureau à l'unanimité ont approuvé la convention de partenariat avec La Communauté de communes Haut Verdon Val d'Allos, la communauté de communes La Motte du Caire - Turriers, la Communauté de communes Moyen Verdon, la communauté de communes du Sisteronais, la communauté de communes Terres de Lumière, la Communauté de communes du Pays de Seyne, le Pays Durance Provence, le Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance, relative à la réalisation de cette étude..

7. Convention avec la CCABV pour l'organisation du Festival de la biodiversité « INVENTERRE » sur la commune de Moustiers-Sainte-Marie

Les membres du Bureau à l'unanimité, ont approuvé la convention de partenariat avec la CCBV pour l'organisation du Festival INVENTERRE sur la commune de Moustiers Sainte Marie, à titre non onéreux, prévoyant entre autres la mention du Parc comme partenaire sur les documents de communication de l'évènementiel, l'appui du Parc pour la tenue d'une exposition du photographe David Allemand à la galerie de la Bourgade, l'animation par un technicien du Parc d'une conférence sur les « sentinelles des milieux aquatiques du Verdon » ainsi que l'animation d'une sortie « au fil de l'eau » le long de la Maire. Des inventaires naturalistes, au cours du week-end des 4 et 5 juin, seront également encadrés par le Parc.

8. Convention entre les gestionnaires de la RNR de Saint-Maurin et David Allemand, photographe professionnel de nature

Les membres du Bureau à l'unanimité ont approuvé la convention de partenariat entre les gestionnaires de la RNR St Maurin et le photographe David Allemand relative à l'organisation d'un stage d'initiation photographique à la prise de vue.

9. Avenant à la convention d'usage agricole actuelle avec le GAEC Ferme des Fabrigoules

Les membres du Bureau à l'unanimité ont approuvé l'avenant n° 2 à la convention d'usage agricole avec le GAEC Ferme de Fabrigoules portant sur les modalités de versement de la redevance et des charges, l'entretien du matériel et l'évolution de l'article concernant les litiges - procédures de conciliation - résiliation - compétence juridictionnelle.

10. Convention pour la mise à disposition des espaces pédagogiques au GAEC Ferme des Fabrigoules pour l'année 2016

Les membres du Bureau à l'unanimité ont approuvé la convention pour la mise à disposition des espaces pédagogiques au GAEC Ferme de Fabrigoules leur permettant de mettre en œuvre de manière autonome des animations pédagogiques et définissant les conditions de cette autonomie.

11. Contrat de location d'une salle de réunion pour la maison du Parc

Dans l'attente des travaux de réhabilitation de la ferme sur le domaine de Valx, et afin de permettre l'accueil des agents qui seront recrutés en 2016, les membres du Bureau à l'unanimité, ont autorisé le Président à signer une convention d'occupation temporaire pour la location d'une salle de réunion (en face du parking de Valx) pour un coût annuel de 5400 €. La salle de réunion actuelle sera ainsi transformée en bureaux.

12. Marché Etude diagnostic du programme de restauration et d'entretien du bassin versant du Verdon (Artuby Jabron) et réalisation d'une nouvelle programmation pluriannuelle 2017-2021

Les membres du Bureau à l'unanimité ont autorisé le Président à signer ce marché avec l'ONF, délégation méditerranéenne, pour un montant de 33 000 € TTC et une durée de 6 mois.

13. Marché «définition d'un plan de gestion du transport solide et des espaces de bon fonctionnement du haut Verdon et de ses principaux affluents »

Les membres du Bureau à l'unanimité ont autorisé le Président à signer ce marché avec le bureau d'études HYDRETTUDES, basé à Gap, pour un montant de 131 892 € TTC et une durée de 15 mois.

14. Marché « prestation de location et maintenance de copieurs multifonctions »

Les membres du Bureau à l'unanimité ont autorisé le Président à signer le marché de location et maintenance de 2 copieurs multifonctions avec la société RICOH, pour une durée de 5 ans.

15. Dossiers de demande de subventions

Décision : les membres du Bureau à l'unanimité ont approuvé les opérations suivantes et leurs plans de financement :

- Renouvellement des conventions financières d'animation Natura 2000 (pour une période de 33 mois)

Animation site des Gorges de Trévans (FR9301540) : ¼ ETP

Coût total TTC : 27 610 € : Etat (47%)12 977 € // FEADER (53%) 14 633 €

Animation site des Basses Gorges du Verdon (FR9301615) : ¼ ETP

Coût total TTC : 27 610 € : Etat (47%)12 977 € // FEADER (53%) 14 633 €

Animation sites « Grand Canyon du Verdon-Plateau de la Palud » et « ZPS Verdon » (FR9301616 et FR9312022) : 1/2 ETP

Coût total TTC : 55 220 € : Etat (47%) 25 954 € / FEADER (53%) 29 266 €

Animation sites « Sites à chauves-souris de Valensole » et « ZPS Plateau de Valensole » (FR9302007 et FR9312012) : 1 ETP

Coût total TTC 111 656 € : Etat (47%) 52 478 € // FEADER (53%) 59 178 €

- Animation du programme Espace valléen Voir le Verdon en grand (2016 à 2018)

	taux	2016 (8 mois)	taux	2017		2018	taux	2019 (4 mois)	Total
Coût total HT		29 716,00 €		48 324,00 €		42 390,00 €		13 508,00 €	133 938,00
Coût total TTC		30 236,00 €		49 844,00 €		42 724,00 €		13 508,00 €	136 312,00
FNADT CIMA (sur TTC)	40%	12 094,40 €	20%	9 968,80 €	20%	8 544,70 €	20%	2 701,60 €	33 309,60
FEDER POIA (sur TTC)	40%	12 094,40 €	40%	19 937,60 €	40%	17 089,60 €	40%	5 403,20 €	54 524,80
Région PACA		0	20%	9 968,80 €	20%	8 544,70 €	20%	2 701,60 €	21 215,20
Autofinancement	20%	6 047,20 €	20%	9 968,80 €	20%	8 544,70 €	20%	2 701,60 €	27 262,40

- Schéma de mobilité touristique (dans le cadre du programme Espace valléen)

Coût total TTC : 66 000 € : Région (40 %)26 400 € // Etat CIMA FNADT (40 %) 26 400 € // Autofinancement 13 200 €

16. Reconduction de la convention de partenariat avec l'association « Maisons Paysannes de France » de 2016 à 2018

Les membres du Bureau à l'unanimité ont approuvé la reconduction de la convention de partenariat avec l'association Maison Paysannes de France 04 sur de l'inventaire du patrimoine bâti lié à l'eau, du diagnostic, un portage administratif et de la valorisation, sur la période 2016 à 2018.

17. Convention la Chaire AgroSys de supAgro Montpellier

Dans le cadre du projet REGAIN, les membres du Bureau à l'unanimité ont approuvé la convention de partenariat, avec la Chaire AgroSys de SupAgro Montpellier pour la mise à disposition du Parc du Verdon d'une enveloppe financière pour accueillir un stagiaire dont le travail consistera à mettre en place un réseau d'infrastructures agro-écologiques agronomiquement pertinent et favorable à la biodiversité du Plateau de Valensole.

18. Convention cadre avec le CNFPT – année 2016

Les membres du Bureau à l'unanimité ont approuvé la convention cadre de partenariat avec le CNFPT PACA définissant les modalités financières des formations non couvertes par la cotisation obligatoire.

Conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Pour affichage,
à Moustiers Sainte Marie, le 1^{er} mars 2016
Le Président,
Bernard CLAP